

Image not found or type unknown



Pv exces de vitesse espagne

Par **karaelle**, le **21/01/2012 à 18:37**

Bonjour,rnrnJe viens de recevoir un PV de 50€ pour excès de vitesse (119 km/h au lieu de 100 km/h) avec un véhicule de location. rnSur place, dois-je payer ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **21/01/2012 à 22:55**

Bonjour,rnrnVous avez effreint le code de la route et vous avez été sanctionné, rien de plus normal. Il ne vous reste qu'à payer faute de quoi, grâce aux accords internationaux européens, les espagnols transmettront votre dossier à la France et la note sera plus salée. C'est à vous de voir.